

8-04

Adresses en langue bretonne Le Conseil d'État piégé

Dans une décision du 15 avril, le Conseil d'État a rejeté une demande de M. Claude Le Duigou sur la rédaction des adresses postales en langue bretonne (O.-F. du 24 avril). Pour le Conseil d'État, les noms en breton « ne figurent ni au code postal français ni à la nomenclature internationale des pays étrangers et des bureaux distributeurs ». Les directeurs des postes du Finistère et de Loire-Atlantique étaient donc fondés à refuser l'acheminement de lettres aux adresses

rédigées en breton. Cette décision a été notifiée au requérant, à son domicile personnel. Par lettre recommandée avec accusé de réception, le directeur des postes du Morbihan n'a pas refusé de l'acheminer, peut-être parce qu'elle émane du Conseil d'État. Dommage. Voici le libellé exact de l'enveloppe contenant le courrier reçu par M. Le Duigou : 20, *straed Finland*, 56100 An Oriant. Pour piéger le Conseil d'État, Claude Le Duigou n'a pas manqué d'adresse...

Ouest France

23-24 mai 92

Fête de la langue bretonne à Spézet : on paiera avec des billets bretons...



Vincent Mouchel

Ronan Broustal, le graveur des billets bretons.

30 000 billets de banque, d'une valeur de 350 000 F, sont sortis hier d'une imprimerie de Spézet, dans le Centre-Finistère. Imprimés en breton, aux effigies de Anne de Bretagne, Hémon Roparz et Yann Pevar (Jean IV), ils seront mis en circulation, les 5, 6 et 7 juin au cours de la fête de la langue bretonne. Ce devrait être la seule monnaie (le lur) acceptée durant ces trois jours par les organisateurs et commerçants de la commune finistérienne.

OF - 23/24 / 5792

Prisonniers Politiques

8.04

Mai 1992

Ouest - France

23-24 a viz Mae

Soutien aux Basques : deux nouvelles inculpations

Deux nouvelles inculpations dans l'affaire des sympathisants présumés de l'ETA basque. Une personne de Plounéour-Ménez a été écrouée, une autre inculpée. Ce qui porte à trente-sept le nombre d'inculpés et à dix-sept le nombre de Bretons placés sous mandat de dépôt. Ce samedi, à 15 heures, les comités de soutien aux Bretons emprisonnés organisent un rassemblement à Quimper.

Ouest. France

23-24 a viz Mae

e-barzh

"Lizhiri al lennerien"

M. Josse, de Plérin (Côtes-d'Armor), réagit aux arrestations de sympathisants de l'ETA en Bretagne :

« Depuis plusieurs années se sont créés de nombreux comités d'aide à des mouvements de rébellion armée : soutien aux diverses factions libanaises, aux moudjahidine afghans, aux Kurdes, aux Baltes révoltés, etc... Ces comités peuvent agir très librement en France. C'est d'ailleurs une liberté normale dans un pays libre quand elle s'exprime pacifiquement, mais

cette liberté semble ne plus exister pour ce qui concerne les problèmes internes à notre Europe.

« A l'Europe des marchands et des technocrates vient se superposer celle des Etats et de l'ordre établi. Nous sommes loin des espérances suscitées par l'union fraternelle des peuples ou des régions. »

Le CDJA, les Verts et les Bretons arrêtés

Le Centre départemental des jeunes agriculteurs s'est ému de l'arrestation des Bretons qui ont hébergé des militants basques. Il assure les personnes concernées de son soutien.

Indignation également des Verts-Bretagne, qui demandent « la libération immédiate de tous les inculpés et la levée de l'accusation d'association de malfaiteurs ».

Ouest - France

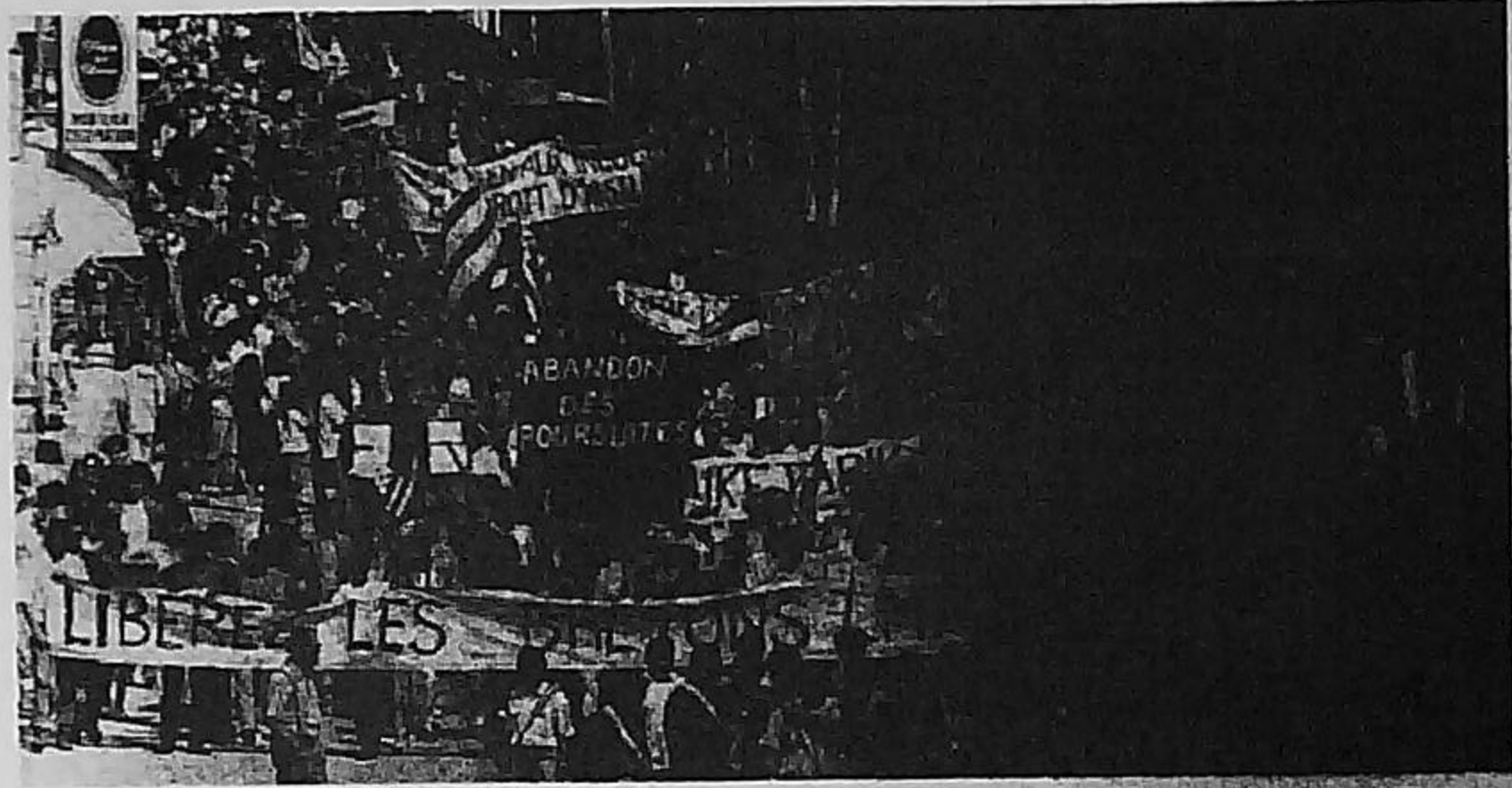
27-28 a viz Mae

8.04

25 mai 92

En faveur des sympathisants présumés de l'ETA basque 2 000 manifestants à Quimper

2 000 personnes ont manifesté samedi à Quimper pour la libération de 18 sympathisants présumés et militants de l'ETA militaire basque. Elles réclamaient la levée des inculpations visant 35 personnes soupçonnées d'appartenir à un « réseau d'hébergement ». Le préfet du Finistère a reçu une délégation et s'est déclaré sensible aux arguments humanitaires des élus finistériens.



Vincent Mouchel

« Massive et pacifique », comme le voulaient les organisateurs, la manifestation de Quimper témoigne de l'émotion créée par l'arrestation des Bretons sympathisants présumés de l'ETA.

Une manifestation à l'image de l'émotion créée par le vaste coup de filet de la police visant ceux qui ont hébergé des membres de la branche armée de l'ETA basque. La première manifestation régionale depuis les inculpations a rassemblé 2 000 personnes. Elles ont défilé pendant deux heures dans les rues de Quimper, scandant des slogans en faveur du droit d'asile et réclamant la libération des personnes emprisonnées, sous les drapeaux basques et bretons. Seuls sigles reconnaissables sur les banderoles, celui de l'Emgann (mouvement socialiste breton de libération, dont deux membres sont détenus) et celui du mouvement libertaire nantais « Fulor ». D'autres banderoles proclamaient la solidarité basque-bretonne, dans un esprit pacifiste.

avaient appelé à manifester. De plus, une quinzaine de conseillers généraux, autour de Jean-Yves Cozan, député et vice-président du conseil général du Finistère, avaient estimé que « le maintien en détention ne se justifie pas » ; et le PS finistérien a demandé la libération des « personnes de bonne foi ».

Et les enfants ?

Deux représentants des comités de soutien et deux mères de détenus ont été reçus samedi après-midi pendant 45 minutes par Maurice Saborin, préfet du Finistère. « La vivacité des procédures d'interrogation, ainsi que la gravité des chefs d'inculpation - association de malpla-

teurs, aide au séjour irrégulier en liaison avec une entreprise terroriste - sont disproportionnées par rapport aux faits. Nous sommes dans une situation de délit d'hospitalité », a exposé le Quimpérois Loïc Philippon.

Les deux mères ont expliqué la difficulté qu'il y a à assurer la prise en charge des enfants dont les deux parents sont détenus. « La sévérité du climat des interpellations et certains interrogatoires en présence des enfants, ont-elles souligné, a entraîné chez ces derniers un traumatisme. » Elles estiment que les confrontations enfants-parents, visant à mettre ces derniers en contradiction, contreviennent avec l'esprit de la Charte inter-

nationale des droits de l'enfant. M. Saborin a assuré qu'il transmettrait au ministre de l'Intérieur, au Garde des Sceaux et au Premier ministre, le soir même, les doléances humanitaires des familles et des élus.

Une structure de collecte de fonds, « Skoazel Vreizh » (Le secours breton) vient de se créer afin de collecter des sommes destinées aux avances sur honoraires d'avocats et au soutien des familles. Et Skoazel Vreizh, à la demande du bureau londonien d'Amnesty International, prépare un dossier sur les conditions d'arrestation des Bretons inculpés.

Daniel MORVAN

Ouest. France 25 a viz Mae 92
Payenn " Breizh "

1993

Prisonniers Politiques
- Ouest-France 25 a viz Ma 2
8.04 " Penn an Bed "
Lagann

2 000 personnes environ ont manifesté samedi après-midi à Quimper pour la libération des sympathisants présumés de l'ETA. Une mobilisation qui se situe au-delà des prévisions de la police et des espérances des comités de soutien. Le préfet Maurice Saborin a reçu une délégation pendant trois-quart d'heure.

Il y a longtemps qu'une cause bretonne n'avait rassemblé autant de manifestants dans les rues de Quimper. Tous mouvements confondus, et sans banderoles d'appartenance politique (à l'exception d'Emgann et de Fulor), deux mille personnes se sont rassemblées samedi à 15 h place de la Résistance brandissant des pancartes : « Breizh-Euskadi » ou « Frankiz evit ar vrettonned bac'het », libéré pour les Bretons emprisonnés.

Les sympathisants présumés inculpés par le juge Laurence le

Vert ont pris la tête du cortège, le front ceint du bandeau blanc des Basques, et portant chacun un panneau indiquant « inculpé » suivi de son prénom.

Au sein du cortège, on pouvait reconnaître plusieurs élus comme Jean-Pierre Jeudy, maire de Carhaix, Jean-Michel Le Boulanger, maire-adjoint de Douarnenez, Alain Uguen et Marc Andro (Verts), Jean-Jacques Fabien, conseiller général de Crozon, Anaïg Le Gars, d'Emgann, et des personnalités incarnant la tradition comme les artistes Yves Philippe et Patrig Ewen, ou Gwenc'hlan Le Scouëzec, le grand druide de Bretagne qui arborait ses décorations.

La diversité et l'éclectisme s'affichaient jusque dans les slogans, les uns militant pour une « Europe des peuples » et la solidarité entre peuples amis, les autres exigeant de vive voix : « C'hallaoued er-maez ! », les Français dehors !

Eclectisme sur toute la ligne et jusque dans l'emblème breton, le

drapeau herminé à bandes noires étant concurrencé par un autre drapeau, une simple croix noire sur fond blanc, « le seul, l'unique drapeau breton », assure son propriétaire selon qui les Croisés le portaient déjà.

De partout

« Ce n'est pas une manifestation de militants, mais d'amis résumait un membre du comité quimpérois. Les gens sont venus de partout, du pays bigouden, de Brest, des Côtes d'Armor, du Morbihan, parce la brutalité du coup de filet des policiers venus de Paris les a choqués. S'il y a tant de monde aujourd'hui, c'est parce que

l'amalgame entre terrorisme et devoir d'hospitalité est vécu comme une humiliation. Cela ne veut pas dire que nous soutenons les méthodes terroristes. »

Avant que la manifestation ne s'ébranle vers les halles, pour emprunter la rue du Froust, remonter jusqu'à la rue Aristide-Briand et redescendre les quais rive droite pour une station prolongée devant le Palais de Justice, quatre personnes ont été reçues par le Préfet. Maurice Saborin a écouté pendant quarante-cinq minutes Loïc Philippon et Per Loquet, représentants des comités de soutien, et deux mères de détenus. Scandée par le « Kan bale an ARB », la

manifestation s'est déroulée sans incidents, hors quelques jets de bouteilles vite stoppés.

Le guérandais Per Loquet a annoncé la création d'une « Croix Rouge bretonne », « Skoazel Vreizh », destinée à collecter des fonds. De nombreux concerts vont être organisés par les quelque quinze comités de soutien déjà formés dans les quatre départements. Le comité quimpérois va même lancer un badge montrant la Bretagne coiffée d'un béret basque. « N'eo ket echu ar stourm ! » concluait Anaïg Le Gars au portavoix : « Le combat continue ! »
Daniel MORVAN.

« Sud-Ouest dimanche »

« Pêcheurs de lune plutôt que poseurs de bombes »

« Sud-ouest dimanche », l'édition dominicale de notre confrère de Bordeaux, consacrait hier un reportage à la solidarité entre Basques et Bretons. Après avoir enquêté pendant quatre jours, Pierre Cherruau livre ses impressions dans un article intitulé « Les liaisons dangereuses ».

« La Bretagne serait-elle reprise par les vieux démons du terrorisme comme au temps du FLN ? C'est de tout autre chose qu'il s'agit. D'abord les personnes arrêtées appartiennent toutes à une catégorie qui se réfère plus volontiers à la non-violence qu'à la lutte armée, à une communauté dont les membres partent presque tous le Breton mais sont beaucoup plus près des halles d'il y a quinze ans.

Pêcheurs de lune plutôt que poseurs de bombes, instituteurs, animateurs socio-culturels, éleveurs de chèvres et de moutons, ils sont de ceux qui étalent au Larzac ou à Plogoff, ils ne sentent ni le soufre, ni le hasch, ni la poudre. »

Le reporter rappelle les vieux liens de solidarité entre le centre Bretagne et les autres extrémités de l'Europe, y voyant plus « le partage d'une identité culturelle forte » qu'un nationalisme politique. « Pour nous, ce n'était pas des terroristes, lui confie l'épouse d'un détenu, seulement des gens dans le détresse qui trouvaient chez nous un peu de pain et de soupe. Si l'Etat est si sûr y avait des terroristes parmi eux, je ne l'aurais pas dit. »



Importante mobilisation samedi à Quimper pour l'arrêt des poursuites à l'encontre des Bretons (Vincent MOUCHEL)

Ouest France

1^{er} Juin 92

Le français, langue de la république Les Bretonnants : un amendement anachronique

Pas contents du tout les Bretonnants : ils voient dans l'amendement « le français langue de la république » adopté à l'Assemblée nationale une remise en cause de leur identité régionale.

RENNES. — « Alors que l'Europe du traité de Maastricht promet de reconnaître la diversité des langues et des cultures, la France n'est même pas capable d'appliquer ce principe pour ses propres régions. Il n'y a qu'en France que l'on voit cela. En Italie, au Royaume-Uni ou en Espagne les langues minoritaires ont un statut officiel ou juridique ». Samedi à Rennes l'Union des enseignants de Breton, Skol En Emsau, Diwan, Ar Falz, Skol Vreizh, l'UDB se sont associées pour condamner l'amendement « le Français, langue officielle de la république », amendement voté par les députés dans le cadre de la révision constitutionnelle nécessaire avant la ratification du traité de Maastricht.

« C'est un amendement scélérat, complètement anachronique avec ce qui se passe en Europe aujourd'hui. Les députés ont mal à leur France » s'emportent les Bretonnants. Il craignent que, désormais, les langues minorisées ne soient plus reconnues par la constitution.

Les cultures minoritaires ont un



L'amendement adopté par les députés a soulevé une condamnation unanime de l'Union des enseignants de Breton, Skol En Emsau, Diwan, Ar Falz, Skol Vreizh, l'UDB etc

autre argument pour s'élever contre cet amendement. Selon eux il est en complète contradiction avec le Conseil de l'Europe dont les 28 pays doivent adopter en juin une charte protégeant les langues et les identités régionales qu'elles soient bretonnes, corses, basques ou occitanes. Mais cette charte, même adoptée par le conseil (ce qui n'est pas acquis) doit ensuite être ratifiée « à l'una-

nimité » par les ministres des douze pays de la communauté. Un seul veto suffit pour la rejeter. Les Bretonnants affirment que la France ne fait pas partie des nations les plus favorables à cette charte « le crédit de la France pourtant défenseur des droits de l'homme prend du plomb dans l'alle » se lamentent déjà les Bretonnants.

X.O.

« Des Bretons en prison »

Skoazell vreizh : OF 16/07/92

« Pas concerné pas ce tract »

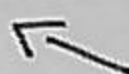
Skoazell vreizh (Secours breton), réagit à la sortie d'un tract « Des Bretons en prison. » Cette association humanitaire a pour but de soutenir moralement et financièrement, les familles de détenus politiques bretons et les militants incarcérés. « Nous dénonçons fermement l'utilisation du nom de notre association, sans son accord, dans un tract diffusé sous le nom de Kuzul skoazell karaez, portant en couverture la photo de Koffi Yamgnane (...) très polémique sur l'action politique du PS. » Le communiqué poursuit : « Ce qui met en cause la neutralité politique de

Skoazell vreizh, depuis sa création, en 1969. » En conclusion : « nous demandons à tous les comités de soutien en Bretagne de s'abstenir de diffuser le tract en question et aux auteurs, de bien vouloir en arrêter les expéditions. »

Dans un courrier, envoyé au ministre de l'Intégration, l'association lui précise « de ne pas faire d'amalgame, ce tract n'engageant que leurs auteurs. »

Servat et Triskell à Theix

C'est dans le cadre de Musique



16 juillet

Ouest-France

27 juillet 92



Bretons inculpés après avoir hébergé des Basques

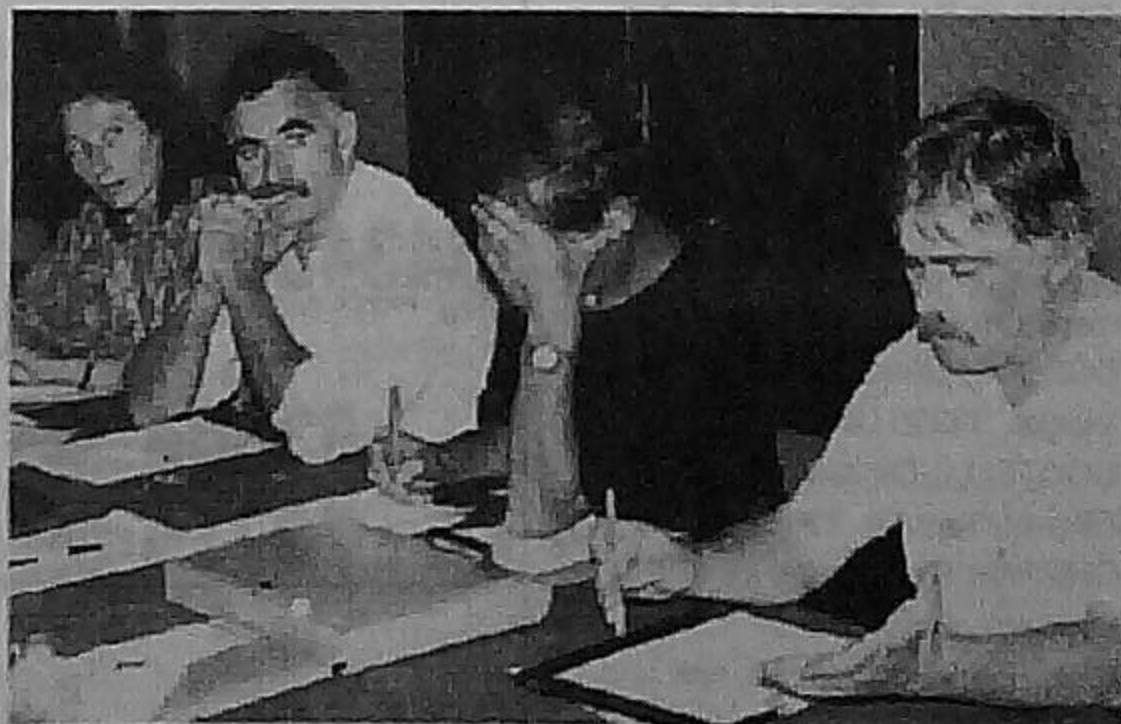
Le dossier à Amnesty international

OF 27/7/92

Samedi, la coordination des comités de soutien aux Bretons emprisonnés pour avoir hébergé des Basques, a fait le point à Carhaix. Tous ont été libérés. Des actions de sensibilisation sont lancées, et Amnesty international à Londres va prendre connaissance des dossiers.

« Nous continuons à demander les levées des inculpations. » Samedi, à Carhaix, la coordination des comités de soutien aux Bretons emprisonnés a fait le point. Si dans cette affaire, aucun inculpé ne reste incarcéré, la coordination continue son action. « La Bretagne possède des lois coutumières, dont celle d'accueillir les étrangers. L'inculpation pour association de malfaiteurs n'a pas tenu la route. Le plus grave est que son champ d'application ne fait que s'accroître. »

Considérant que « les Droits



« Nous continuons à demander la levée des inculpations. »

de l'Homme ont été bafoués », la coordination entend le faire savoir. Amnesty international à Londres va être saisi du dossier. Des tracts, des lettres, des affi-

ches imprimés en français, anglais, allemand... circulent déjà. « Les étrangers, en vacances au pays des Droits de l'Homme, doivent savoir. Après avoir si-

gné les lettres, ils les enverront au président de la République. »

Des actions fortes

Dès la rentrée, la coordination des comités de soutien engage des « actions fortes ». La teneur n'en a pas été révélée. Autour de la table, à Carhaix, une évidence : « Paris a voulu déstabiliser le mouvement politique breton. »

Per Loquet, le président de Skoazell vreizh fait ses comptes. Son association, chargée de venir en aide financièrement et moralement aux familles des détenus bretons, continue à recevoir des dons. « Pour les frais de justice, nous versons depuis le début de cette affaire, entre 40 et 50 000 F par mois. Et c'est loin d'être fini. » Le conseil général du Finistère apporte sa participation, celui des Côtes-d'Armor « n'a pas répondu ».

Loïc FOUQUET

21
en
19. n

Ouest France

10. 11. Novembre 92



Pour la libération de Véronique Thomas-Hunaut Jeûne à la mairie de Brest

X |

OF 10. 11 / 11 / 92

BREST. — Les membres du comité de soutien aux Bretons inculpés dans l'affaire des Basques ont installé hier leur campement dans les sous-sols de la mairie de Brest. Ils demandent la libération immédiate de Véronique Thomas-Hunaut, incarcérée à Fresnes depuis le 1^{er} octobre.

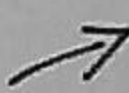
Les inculpés dans cette affaire (40 en Bretagne) accompagnés par les comités de soutien organisent un jeûne jusqu'à sa libération. Ils ont trouvé des locaux accueillants, gracieusement prêtés par Pierre Maille, maire de Brest. Le campement pourrait rester en place jusqu'au 17 novembre, date à laquelle Véronique Thomas-Hunaut sera une nouvelle fois entendue par le juge Le Vert, chargé de l'affaire. Ou même se prolonger encore si la libération se faisait attendre. Le comité a reçu le soutien sans ambiguïté de François Cuillandre, secrétaire fédéral du PS. « Nous ne pouvons que confirmer notre hostilité à une utilisation excessive de la détention provisoire, tel me paraît être en la matière le cas. Au-delà, je sou-

haite que tout soit mis en œuvre pour que les Basques espagnols ayant définitivement rompu avec ETA militaire puissent vivre en Bretagne de manière libre et sereine... »

D'autres messages de soutien ont été reçus hier par les membres du comité installés en mairie de Brest. « Il n'est pas admissible d'inculper des gens pour délit d'hospitalité », s'est insurgé Alain Uguen, conseiller régional (« Les

Verts »). « L'appareil policier et judiciaire du gouvernement français tente d'accréditer la thèse d'un complot contre l'ordre public en Bretagne. Il nous faut dénoncer cette opération d'intoxication qui vise à discréditer les revendications démocratiques du mouvement culturel et politique breton », ont écrit les deux parlementaires européens du groupe « Arc en ciel », Max Simemi et Heribert Barrera i Costa.

Ouest France 9 Novembre 92



Soutien à une Bretonne emprisonnée

OF 9/11/92

Inculpée pour avoir hébergé des Basques, membres présumés de l'ETA, Véronique Thomas-Hunaut se trouve en détention préventive. Les représentants des quatre formations bretonnes de « Peuple breton-Peuple d'Europe » (Emgann, Pobl, Frankiz-Breizh, UDB) « dénoncent l'acharnement du parquet à refuser sa remise en liberté (...) A l'heure où la justice française est en voie d'être réformée, nous ne pouvons accepter les modalités d'un contrôle judiciaire définies par une seule personne, sans limitation de temps et contraire aux droits du citoyen. » En conclusion, ces militants soutiennent une grève de la faim tournante organisée à partir d'aujourd'hui dans les locaux de la mairie de Brest.

- Philippe CANEVET 911 027 C
Fleury - Merogis 9, Avenue des Peupliers
91705 Ste Genevieve des Bois
- Patricia CIVEL 91999 F7 EST
Maison d'Arrêt du Val d'Oise
213, rue Enneury 95520 OSNY
- Veronique Thomas-Hunaut 3319 cellule 22
Maison d'Arrêt de Versailles
23, Avenue de Paris 78000 Versailles
- Emmanuelle Gaucher 3320 cellule 22
Maison d'arrêt de Versailles
- X Anne-Gwenn Bernard 26670 Q D4 R libérée 27.05
Fleury - Merogis Quartier des Femmes
- Gilles le Jeune 249530 DA 104
La Santé 42, rue de La Santé 75016 Paris
- X Odile TADIER 22000 libérée 27.05
Maison d'Arrêt du Val d'Oise - ~~Quartier des Femmes~~
- ? Anne HEWITT 22001 libérée 27.05?
Maison d'Arrêt du Val d'Oise. Anne LEJEUNE
Quartier des Femmes
- Henri-Paul Bernard 9110036 N D4
Fleury - Merogis.
- Dominique Le Brumant 249 5336 D 330
La Santé
- X Josiane SEGALLEN 925 748 C
Maison d'Arrêt des Femmes
Allée des Thuillas 94261 FRAINDS
libérée 27.05

24 HEURES EN BRETAGNE

L'aide au réseau basque en Bretagne 11 nouvelles arrestations entre Brest et Lannion

La police judiciaire et les renseignements généraux poursuivent leur action pour démanteler le réseau d'accueil de réfugiés basques espagnols soupçonnés d'appartenir à l'ETA qui s'était constitué en Bretagne depuis quelques années.

Onze personnes qui appartiennent, semble-t-il, pour la plupart au mouvement breton, ont été interpellées dans les régions brestoise, morlaisienne et lannionnaise, lundi en soirée, et hier dès 6 heures du matin.

Ces personnes sont gardées à vue au commissariat de Brest et interrogées par des policiers spécialement revenus de Paris pour poursuivre le travail qu'ils ont entamé la semaine dernière.

On peut penser qu'après expiration du délai de garde à vue de 15 h (pouvant être prolongé), on verra le même scénario se reproduire. A savoir le transfert en convoi des militants jusqu'à Paris et leur présentation au juge d'instruction chargé de l'affaire, Mme Laurence Le Vert.

Hébergement clandestin

Au début de la semaine dernière, une trentaine de personnes avaient été interpellées en Bretagne, en région parisienne et au Pays basque dans le cadre d'un important coup de filet présenté comme la suite de l'interpellation, le 28 avril, à l'aéroport de Roissy, du trésorier présumé de l'ETA, Sabin Euba.

Au terme des auditions et au vu des documents saisis, les enquêteurs de la PJ et des RG avaient notamment acquis la conviction que Sabin Euba



« Solidarité Breizh-Euskadi » : c'est sur ce thème que le mouvement breton avait manifesté samedi dernier dans les rues de Brest. Ici, les drapeaux breton et basque flottent côte à côte devant la sous-préfecture. (Photo Eugène Le Droff)

était hébergé clandestinement en Bretagne depuis janvier.

De nombreux autres militants basques espagnols auraient été ainsi cachés. Parmi eux, Miguel Ibargen Erasti et Maria Conception Lopetegi, militants qualifiés de « très actifs », interpellés la semaine dernière à Brest.

Mme Le Vert a, pour l'instant, inculpé 27 personnes et fait écrouer 16 d'entre elles.

Un militant breton connu

Parmi les personnes interrogées actuellement à Brest figure Gilbert Cabon, 32 ans, demeurant à Guimiliau, près de Morlaix. L'homme a déjà montré ses convictions bretonnes militantes : arrêté le 6 juin 89, après la découverte d'une cache d'explosifs dans une poubelle à Trébabu, (affaire ARB), il avait refusé de s'exprimer en français devant ses juges. Ce qui avait eu pour effet de re-

tarder son procès et de le maintenir en prison plus longtemps que son complice. Sa libération avait été réclamée sur tous les tons par un comité de soutien très actif.

Autres personnes gardées à vue : Michèle Kerain et son époux Michel Herjean, 49 ans, déjà connu pour ses sympathies appuyées au mouvement Emgann, qui habitent à Trézény, près de Lannion.

Accueil familial

Il apparaît que l'accueil des basques se faisait en Bretagne dans un cadre familial : c'est un couple de basques que les policiers avaient arrêté la semaine dernière. Ce sont aussi en majorité des couples - au nombre de quatre - qui ont été pris dans le nouveau coup de filet.

L'épouse de Gilbert Cabon, Danielle, une jeune mère de famille, figure parmi les personnes gardées à vue. Déjà, il y a quelques jours, les policiers interrogèrent son mari et devait se retirer pour aller voir son enfant.

Un réseau cohérent

Les policiers se montrent très discrets sur leur enquête. Cependant on sait de bonne source qu'ils étaient au courant de l'existence d'un réseau d'accueil depuis au moins quatre mois. Des planques et diverses filatures avaient confirmé un renseignement.

Peut-on justement parler de réseau ? Si certaines personnes semblent un peu isolées et se sont contentées de rendre service à des amis qui le leur demandaient, les enquêteurs ont la conviction qu'il existait une véritable organisation qui plaçait et déplaçait les Basques en toute connaissance de cause. Dans ce travail organisé, ils estiment que certains sympathisants du mouvement breton ont joué un rôle prépondérant.